

# Note de conjoncture - Régime agricole

## Remboursement de soins à fin mai 2021



### 1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les cinq premiers mois 2021 **augmente de 4,9 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en hausse de **0,8 %** dans le régime des **non-salariés** et de **8,0 %** dans le régime des **salariés**. Cette hausse de la patientèle provient d'un effet base avec un effectif de patients particulièrement bas sur la période mars - mai 2020 en raison de la 1<sup>ère</sup> vague épidémique de la Covid-19 qui a entraîné un report des soins non urgents, notamment chez les plus jeunes. L'évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021 montre une relative stabilité des effectifs (0,1 %) avec une baisse des patients non-salariés (- 2,7 %) et une croissance des patients salariés (2,3 %).

A fin mai 2021, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **recule de 0,2 %** (- 0,6 % en évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021). Le rebond observé pour l'ensemble des patients est nettement moins marqué pour les patients en ALD, l'impact de la pandémie étant atténué pour cette population en raison d'une meilleure continuité des soins. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **2,4 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,8 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin mai 2021	Evolution en ACM (année complète mobile)	Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
		Régime Agricole	Régime Agricole	Non- salariés	Salariés	Régime Agricole	Non- salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	+1,0%	+4,9%	+0,8%	+8,0%	+0,1%	-2,7%	+2,3%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,5%	-0,2%	-2,4%	+2,8%	-0,6%	-2,7%	+2,5%
Part des patients en ALD	26%	28%	38%	20%			

RA = Régime Agricole / Evolution annuelle moyenne 2019 à 2021 =  $\sqrt{Janv à mai 2021 / Janv à mai 2019} - 1$

Source : MSA

### 2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin mai 2021, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 117,6 millions** d'euros aux prévisions\*, soit un écart de 6,4 points entre l'évolution prévue (+ 6,0 %) et l'évolution réelle (+ 12,3 %). Cette sous-estimation concerne le régime des **salariés** (+ **72,1 millions**) et dans une moindre mesure celui des **non-salariés** (+ **45,6 millions**).

Les remboursements de **médicaments délivrés en ville** (+ 48,1 millions), ceux d'**analyses médicales en laboratoire** (+ 46,1 millions) et, dans une moindre mesure, les versements d'**indemnités journalières maladie** (+ 12,2 millions) s'établissent à des niveaux sensiblement supérieurs aux prévisions. En revanche, les remboursements de soins de **masso-kinésithérapie** (- 7,9 millions), ceux d'**honoraires de spécialistes** (- 4,3 millions) ainsi que ceux d'**honoraires de dentistes** (- 1,9 million) se situent sensiblement en deçà des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à mai 2021 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
	Montant	2 074,5	1 956,8	+117,6	1 016,0	970,5	+45,6	1 058,4	986,3
Evolution	+12,3%	+6,0%	6,4 pt	+10,6%	+5,6%	5,0 pt	+14,1%	+6,3%	7,8 pt

\* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2020

Source : MSA

<sup>(1)</sup> - Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

### 3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO<sup>[1]</sup>)

Si les remboursements de **soins de ville** du régime agricole de mai se situent en deçà du niveau haut atteint en avril, ils demeurent néanmoins sensiblement supérieurs à ceux du premier trimestre 2021. Sur **cinq mois**, leur croissance s'établit à **11,7 %**, fortement majorée par l'effet base lié au premier confinement.

Leur **progression moyenne** de 2019 à 2021<sup>(2)</sup> s'accélère à **3,5 %** à fin mai, après + 3,2 % à fin avril. Chez les **non-salariés**, la croissance moyenne passe ainsi de + 0,7 % à + 0,9 % à fin mai. S'agissant des **salariés**, elle atteint + 6,2 % après + 5,9 % le mois précédent.

Toujours majorés par les tests Covid-19, les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** progressent de **28,8 %** sur cinq mois en PCAP moyen 2019-2021, en décélération par rapport au mois précédent (+ 29,6 %).

Concernant les honoraires de **généralistes**, la baisse des remboursements s'accentue à - 3,1 % (après - 2,9 %) en évolution moyenne 2019-2021 à fin mai. A contrario, le recul des remboursements de **spécialistes** s'atténue (- 0,8 % après - 1,1 %) tandis que ceux de **soins dentaires** marquent le pas (+ 3,7 % après + 4,4 %).

Après un mois d'avril relativement haut, les montants remboursés de soins **infirmiers** reviennent sur leur niveau tendanciel en mai ; leur évolution moyenne de 2019-2021 augmente de **3,6 %** sur cinq mois, du fait, entre autre, d'un mois de mai 2019 particulièrement bas. Pour les **masseurs-kinésithérapeutes**, la baisse des remboursements continue de s'estomper (- 1,0 % après - 1,2 %), même si les remboursements peinent à retrouver leur niveau d'avant la crise sanitaire.

S'agissant des remboursements de **transports** de patients, le mois de mai s'inscrit dans le prolongement des deux mois précédents, sur une trajectoire nettement orientée à la hausse. Le recul des remboursements se réduit progressivement, atteignant - 0,2 % à fin mai, après - 0,8 % à fin avril, en PCAP moyen 2019-2021.

Légèrement en deçà du niveau haut d'avril, les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** restent néanmoins élevés en mai et portent l'évolution moyenne 2019-2021 à + 6,1 % sur cinq mois. Quant à celle des versements d'**IJ ATMP**, elle continue de s'accélérer (+ 3,8 % après + 3,3 %).

En accélération depuis le début de l'année, les remboursements de **médicaments** progressent de **4,1 %** en PCAP moyen 2019-2021 (après + 3,6 % à fin avril). Cette dynamique concerne les médicaments délivrés en ville comme la rétrocession, dans les deux régimes.

Après quatre mois toujours plus hauts, les remboursements de **dispositifs médicaux** s'infléchissent sur mai ; leur progression ralentit à **2,5 %** en évolution moyenne 2019 à 2021 (après + 2,7 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mai 2021	Évolution en ACM (année complète mobile)	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
		Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>		+6,6%	+11,7%	+9,9%	+13,5%	+3,5%	+0,9%	+6,2%
Soins de ville hors produits de santé		+7,7%	+13,6%	+12,5%	+14,5%	+3,4%	+0,2%	+6,4%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux		+5,7%	+19,7%	+15,7%	+23,2%	-0,7%	-3,3%	+1,6%
- Médecins généralistes		+0,5%	+7,3%	+7,2%	+7,3%	-3,1%	-4,1%	-2,0%
- Médecins spécialistes		+4,3%	+18,5%	+13,5%	+23,1%	-0,8%	-4,0%	+2,2%
- Dentistes		+22,7%	+58,2%	+54,2%	+61,1%	+3,7%	+1,8%	+5,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux		+6,9%	+13,7%	+9,8%	+21,7%	+2,5%	+0,9%	+5,6%
- Masseurs-kinésithérapeutes		+10,5%	+37,4%	+32,8%	+43,7%	-1,0%	-2,9%	+1,7%
- Infirmiers		+5,5%	+6,9%	+4,5%	+12,4%	+3,6%	+1,9%	+7,6%
Laboratoires		+59,9%	+82,8%	+57,7%	+110,9%	+28,8%	+18,9%	+39,2%
Frais de transports		-2,0%	+11,2%	+7,8%	+15,8%	-0,2%	-2,4%	+2,8%
Indemnités journalières (IJ) :		+2,5%	-7,9%	-9,0%	-7,6%	+5,2%	-0,6%	+6,5%
- IJ maladie		+1,2%	-15,3%	-15,2%	-15,3%	+6,1%	-0,9%	+7,6%
- IJ ATMP		+4,9%	+7,7%	+3,0%	+8,7%	+3,8%	-0,1%	+4,7%
Produits de santé (médicaments + LPP)		+4,6%	+8,4%	+6,0%	+11,3%	+3,7%	+2,0%	+5,9%
Médicaments :		+4,8%	+7,6%	+5,2%	+10,4%	+4,1%	+2,4%	+6,2%
- Médicaments délivrés en ville		+4,6%	+7,3%	+4,3%	+10,7%	+4,1%	+2,1%	+6,6%
- Médicaments rétrocédés		+7,1%	+11,5%	+15,6%	+7,7%	+4,3%	+6,2%	+2,4%
LPP		+3,8%	+10,5%	+8,1%	+14,0%	+2,5%	+1,1%	+4,7%

RA = Régime Agricole / Evolution annuelle moyenne 2019 à 2021 =  $\sqrt{Janv à mai 2021 / Janv à mai 2019} - 1$

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écartier le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

## 4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO<sup>[1]</sup>)

Sur le **premier trimestre 2021**, les remboursements de **soins de ville** en date de soins à fin mars progressent de **+ 7,1 %** par rapport aux trois premiers mois de 2020 (+ 2,4 points par rapport à fin février). Si cette accélération est en grande partie liée à la chute des remboursements de mars 2020, le mois de mars 2021 constitue néanmoins un point haut par rapport au niveau des mois précédents déjà dynamiques.

Sur trois mois, leur **progression moyenne** 2019 à 2021 s'établit à **3,5 %** (+ 0,3 point par rapport au mois précédent). Au régime des **non-salariés**, la hausse des remboursements passe de 0,7 % à fin février à **0,9 %** à fin mars ; chez les **salariés**, la croissance s'amplifie de 0,5 point et atteint **+ 6,3 %**.

Concernant les analyses médicales en **laboratoires**, toujours majorés par les tests PCR, l'accélération des remboursements (+ 83,5 % sur trois mois, après + 66,4 % sur deux mois) tient à l'effet base ; leur évolution moyenne 2019-2021 (**+ 29,4 %**) se maintient à un niveau stable sur les trois premiers mois de l'année ; elle demeure plus dynamiques chez salariés que chez les non-salariés (respectivement + 39,3 % et + 20,2 %).

Pour les **généralistes**, le mois de mars est en rebond, porté par les vaccinations Covid : la baisse des remboursements d'honoraires en PCAP moyen s'atténue nettement, passant de - 3,0 % à **- 1,0 %** à fin mars. Quant aux honoraires des **spécialistes**, la baisse des remboursements en PCAP moyen s'accentue (- 0,3 % après - 0,1 %) essentiellement du fait d'un effet base sur les actes techniques. Quant aux remboursements de **soins dentaires**, leur croissance ralentit à **+ 4,1 %** (après + 5,5 %).

Même s'ils restent majorés par les prélèvements de tests Covid, les remboursements de **soins infirmiers** poursuivent leur décélération (**+ 2,9 %** en PCAP moyen, après + 3,1 % le mois précédent). S'agissant des remboursements de soins de **masseurs-kinésithérapeutes**, leur évolution en PCAP moyen s'établit à **- 0,4 %**, en retrait par rapport au mois précédent (- 0,1 %) en lien avec un mois de mars 2019 fort.

En net rebond sur mars, les remboursements de **transports** de patients augmentent de **0,1 %** en PCAP moyen 2019-2021, après - 0,8 % à fin février.

Avec une progression moyenne 2019-2021 de **6,9 %** à fin mars, les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** s'accélèrent (+ 0,3 point par rapport au mois précédent). Pour les **IJ ATMP**, la progression moyenne s'établit à **+ 4,6 %**, légèrement supérieure au mois précédent (+ 0,1 point).

Pour les **médicaments délivrés en ville**, mars constitue un pic et porte la progression moyenne 2019-2021 à **+ 3,1 %** sur trois mois, soit + 0,6 point par rapport au mois précédent, dont une grande partie provient d'une nette augmentation des remboursements liés au Covid ce mois (masques et tests en pharmacie). S'agissant de la **rétrocession**, la progression moyenne des remboursements (**+ 4,0 %**) garde une ampleur similaire au mois précédent.

Avec **+ 1,8 %** en PCAP moyen 2019-2021, la croissance des remboursements de **dispositifs médicaux** continue de s'accentuer (+ 0,4 point par rapport à fin février).

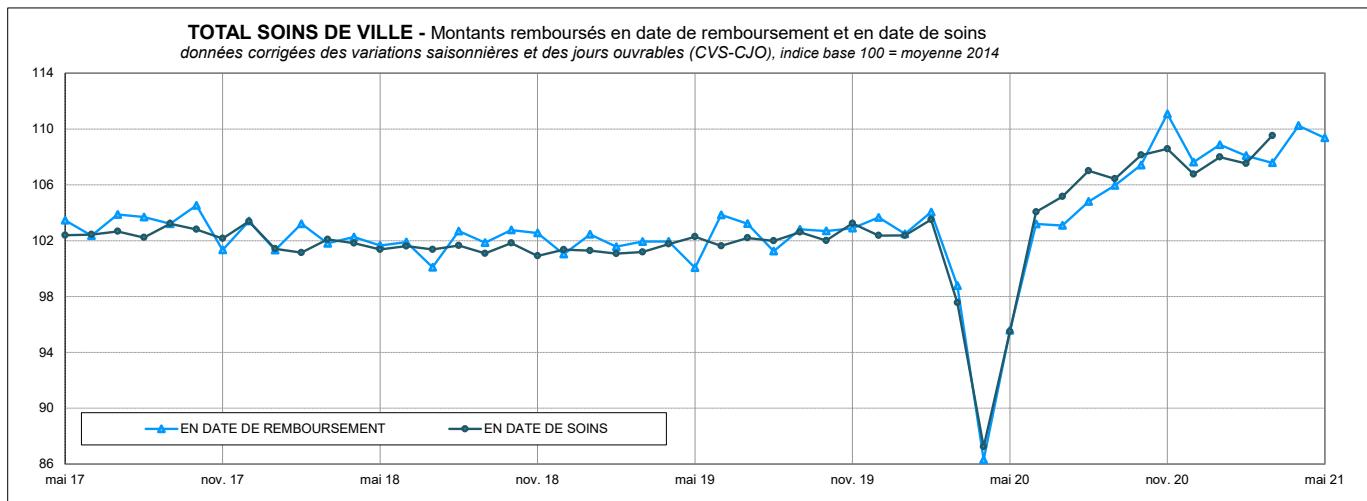
Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin mars 2021 avec les remboursements à fin mai 2021	Évolution en ACM (année complète mobile)	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021			
		Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>		<b>+2,5%</b>	<b>+7,1%</b>	<b>+6,4%</b>	<b>+7,9%</b>	<b>+3,5%</b>	<b>+0,9%</b>	<b>+6,3%</b>	
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>		<b>+3,0%</b>	<b>+8,9%</b>	<b>+9,3%</b>	<b>+8,6%</b>	<b>+3,8%</b>	<b>+0,6%</b>	<b>+6,9%</b>	
Honoraires des médecins et dentistes libéraux		-3,8%	+11,7%	+9,6%	+13,6%	+0,2%	-2,1%	+2,4%	
- Médecins généralistes		-3,3%	+8,4%	+11,5%	+5,3%	-1,0%	-1,6%	-0,3%	
- Médecins spécialistes		-4,9%	+10,6%	+6,4%	+14,6%	-0,3%	-3,5%	+2,6%	
- Dentistes		-1,3%	+22,4%	+18,7%	+25,2%	+4,1%	+1,7%	+5,8%	
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux		+1,6%	+7,9%	+5,0%	+13,8%	+2,1%	+0,5%	+5,3%	
- Masseurs-kinésithérapeutes		-6,9%	+17,1%	+14,1%	+21,2%	-0,4%	-2,5%	+2,5%	
- Infirmiers		+4,6%	+4,8%	+2,5%	+10,0%	+2,9%	+1,3%	+6,7%	
Laboratoires		+47,5%	+83,5%	+62,4%	+106,5%	+29,4%	+20,2%	+39,3%	
Frais de transports		-6,4%	+12,7%	+9,9%	+16,4%	+0,1%	-2,3%	+3,4%	
Indemnités journalières (IJ) :		+8,2%	-10,6%	-5,9%	-11,5%	+6,0%	+0,5%	+7,2%	
- IJ maladie		+10,5%	-17,3%	-10,9%	-18,4%	+6,9%	+0,8%	+8,2%	
- IJ ATMP		+4,2%	+3,1%	+3,3%	+3,1%	+4,6%	-0,1%	+5,7%	
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+1,6%</b>	<b>+3,9%</b>	<b>+2,0%</b>	<b>+6,2%</b>	<b>+2,9%</b>	<b>+1,2%</b>	<b>+4,9%</b>		
Médicaments :		+1,8%	+3,3%	+1,3%	+5,6%	+3,2%	+1,6%	+5,2%	
- Médicaments délivrés en ville		+1,7%	+2,9%	+0,5%	+5,8%	+3,1%	+1,1%	+5,6%	
- Médicaments rétrocédés		+2,8%	+6,9%	+10,3%	+3,5%	+4,0%	+6,9%	+1,3%	
LPP		+1,0%	+5,7%	+3,8%	+8,5%	+1,8%	+0,4%	+3,9%	

RA = Régime Agricole / Evolution annuelle moyenne 2019 à 2021 =  $\sqrt{\text{Janv à mars 2021} / \text{Janv à mars 2019}} - 1$

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écartier le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.



Source : MSA

## 5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO<sup>[1]</sup>)

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 4,4 %** sur les trois premiers mois de l'année 2021. Les dépenses **sont en hausse de 1,1 % dans le régime des non-salariés** et **de 8,5 % dans le régime des salariés**. Cette croissance provient d'un effet base avec un mois de mars 2020 très bas en raison de l'épidémie de la Covid-19 qui a entraîné une déprogrammation des hospitalisations non urgentes. L'évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021 montre une baisse des dépenses de 1,4 % pour l'ensemble du régime avec un recul de 4,5 % dans le régime des salariés et une croissance de 2,7 % dans le régime des salariés.

Les dépenses relatives à l'**ODMCO** augmentent de **7,7 %**, avec une croissance de 4,5 % chez les non-salariés et de 11,8 % chez les salariés. Néanmoins, l'évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021, permettant de neutraliser l'impact du faible mois de mars 2020, montre plutôt une baisse des dépenses de 0,4 %. La part tarif<sup>1</sup> diminue de 1,1 % et les remboursements de dispositifs médicaux en sus de 3,7 %. Seuls les médicaments en sus continuent d'afficher une progression des dépenses de 14,5 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation<sup>2</sup>** sont en forte **baisse de 12,9 %**. L'évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021 est de - 7,3 %, avec un recul de 10,2 % dans le régime des non-salariés et de 3,1 % dans le régime des salariés.

Les frais de séjours en **psychiatrie** diminuent de **5,2 %**. La baisse est de 2,4 % en évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021. L'évolution de ce poste est volatile et contribue peu à l'évolution totale des dépenses du fait de son faible poids dans les dépenses de cliniques privées (3,0 %).

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin mars 2021 avec les remboursements à fin mai 2021	Évolution en ACM (année complète mobile)	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution moyenne PCAP entre 2019 et 2021		
		Régime Agricole	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL CLINIQUES PRIVÉES</b>	<b>-5,8%</b>	<b>+4,4%</b>	<b>+1,1%</b>	<b>+8,5%</b>	<b>-1,4%</b>	<b>-4,5%</b>	<b>+2,7%</b>	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	-4,3%	+7,7%	+4,5%	+11,8%	-0,4%	-3,6%	+3,7%	
- Part tarif	-5,1%	+6,8%	+3,9%	+10,2%	-1,1%	-4,0%	+2,7%	
- Médicaments en sus	+14,4%	+19,8%	+16,2%	+23,2%	+14,5%	+12,2%	+16,7%	
- Dispositifs médicaux implantables en sus	-8,2%	+7,8%	+2,8%	+17,1%	-3,7%	-7,0%	+2,8%	
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	-15,5%	-12,9%	-17,5%	-6,3%	-7,3%	-10,2%	-3,1%	
OQN Psychiatrie	-4,2%	-5,2%	-3,4%	-6,0%	-2,4%	-7,4%	+0,1%	

(\*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

Evolution annuelle moyenne 2019 à 2021 =  $\sqrt{\text{Janv à mars 2021 / Janv à mars 2019}} - 1$

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - La présentation des évolutions moyennes 2019-2021 permet d'écartier le biais lié aux données très spécifiques de l'année 2020.

<sup>1</sup> - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

<sup>2</sup> Désormais, les évolutions ne sont plus minorées par la réforme du financement des établissements de SSR de mars 2017 (Depuis cette date, 10 % du financement des activités de SSR reposent sur une dotation mensuelle (DMA) basée sur l'activité de ces établissements en contrepartie d'une baisse de la facturation de certains actes. La DMA étant versée par une dotation inter-régime, son montant n'est pas pris en compte dans ce suivi).

## 6/ Points d'actualité

### • Médicaments délivrés en ville, masques et tests antigéniques

Les montants remboursés en données brutes pour le poste pharmacie (hors rétrocession) progressent en mai de 6,0 % sur les douze derniers mois, soit 2,6 points de plus qu'en avril. Le nombre de boîtes remboursées est de 9,5 millions en mai, soit 119,7 millions de boîtes remboursées sur les douze derniers mois, correspondant à une baisse de 3,9 % sur douze mois.

Le Tagrisso®, un anticancéreux bronchique, disponible depuis août 2019, impacte l'évolution des remboursements des médicaments délivrés en ville à hauteur de + 0,3 point. Le dynamisme de l'Imbruvica® (+ 25,3 % sur un an), disponible en pharmacie de ville depuis août 2017 pour la prise en charge de certaines hémopathies majore également l'évolution des médicaments délivrés en ville à hauteur de 0,3 point.

Les remboursements des masques et des tests antigéniques représentent 18,8 millions d'euros depuis octobre 2020.

### • Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en mai s'élèvent à 8,5 millions d'euros en mai après 11,4 millions d'euros en avril, pour représenter 101,0 millions d'euros depuis mars 2020.

Ces tests PCR et sérologiques impactent l'évolution des remboursements sur les douze derniers mois de la biologie à hauteur de + 60,7 points en mai, de manière plus marquée chez les salariés (+ 79,4 points) que chez les non-salariés (+ 43,9 points). Ils ont un impact sur les remboursements de soins de ville à hauteur de + 2,4 points en mai (+ 3,0 points chez les salariés, + 1,8 point chez les non-salariés).

### • Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers diminuent en mai. Ils s'élèvent à 1,0 million d'euros en mai 2021 après 1,3 million d'euros en avril, pour représenter 8,8 millions d'euros depuis le début du dispositif.

### • Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacations) s'élèvent à 1,3 million d'euros en mai 2021 après 1,9 million d'euros en avril, pour représenter 5,6 millions d'euros depuis janvier 2021.

**Télécharger, au format Excel, les données en date de remboursement et en date de soins ainsi que le tableau de révision des dates de soins :**



#### Champ :

Les résultats présentés dans cette note sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants directement payés par la caisse centrale de la MSA, comme le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, les remises conventionnelles des laboratoires pharmaceutiques, etc.

Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, 10 % du financement des activités de soins de suite et de réadaptation des cliniques reposent sur une dotation mensuelle basée sur l'activité de ces établissements (DMA) en contrepartie d'une baisse de la facturation de certains actes. La DMA étant versée par le régime général, son montant n'est pas pris en compte dans ce suivi.

#### Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des données CVS et CJO.

#### Sigles utilisés :

**ACM** : Année complète mobile.

**LPP** : Liste des produits et des prestations.

**ALD** : Affection de longue durée.

**ODMCO** : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

**CVS-CJO** : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

**OQN** : Objectif quantité national.

**DMA** : Dotation modulée à l'activité.

**PCAP** : Période comparable à l'année précédente.

**Fir** : Fonds d'investissement régional.

**FPMT** : Forfait patientèle médecin traitant

**HAD** : Hospitalisation à domicile.

**Rosp** : Rémunération sur objectifs de santé publique.

## ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

### Soins de ville hors actes spécifiques covid-19 :

#### Remboursements à fin mai 2021

À fin mai, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes spécifiques covid<sup>(1)</sup>**, progressent de **7,7 %** par rapport aux cinq premiers mois de 2020. Leur **hausse moyenne sur deux ans** (PCAP moyen 2019 à 2021), s'établit à **+ 1,6 %** (+ 0,3 point par rapport à fin avril). Elle est inférieure de 1,9 point à l'évolution des soins de ville y compris actes covid (voir note de conjoncture partie 3).

Dans le régime des **non-salariés**, la baisse des remboursements s'atténue (- **0,6 %** en PCAP moyen sur deux ans après - 0,8 %) tandis que leur croissance s'amplifie au régime des salariés (**+ 3,8 %** après + 3,6 %).

Hors actes directement liés au covid-19, les remboursements des **laboratoires** diminueraient de 3,1 % en PCAP moyen à fin mai (- 31,9 points par rapport aux remboursements y compris covid). S'agissant des **généralistes**, la baisse moyenne des honoraires s'établit à - 4,4 %, inférieure de 1,4 point à celle y compris actes covid (tests, vaccins et consultations dédiées). Pour les soins **infirmiers**, les remboursements hors actes covid progressent de 2,7%, soit 0,9 point en dessous de la croissance y compris actes liés au covid.

Concernant les **médicaments de ville**, en hausse moyenne de 2,3% hors actes covid, l'écart avec l'évolution y compris actes covid (délivrance de masques, tests antigéniques) représente 1,8 point.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mai 2021	Evolution hors actes spécifiques covid (1)						différentiel avec les évolutions y compris actes covid	
	PCAP			PCAP moy 2019 et 2021			Ecart sur le PCAP	Ecart sur le PCAP moy 2019- 2021
	RA	NSA	SA	RA	NSA	SA		
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+7,7%</b>	<b>+6,8%</b>	<b>+8,6%</b>	<b>+1,6%</b>	<b>-0,6%</b>	<b>+3,8%</b>	<b>-4,0 pt</b>	<b>-1,9 pt</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+8,6%</b>	<b>+8,3%</b>	<b>+8,9%</b>	<b>+1,1%</b>	<b>-1,7%</b>	<b>+3,7%</b>	<b>-5,0 pt</b>	<b>-2,3 pt</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+18,7%	+14,7%	+22,2%	-1,2%	-3,8%	+1,2%	-1,0 pt	-0,5 pt
- Médecins généralistes (2)	+4,4%	+3,8%	+5,1%	-4,4%	-5,9%	-2,9%	-2,8 pt	-1,4 pt
- Médecins spécialistes (2)	+18,3%	+13,7%	+22,6%	-1,0%	-4,0%	+1,9%	-0,2 pt	-0,1 pt
- Dentistes	+58,2%	+54,2%	+61,1%	+3,7%	+1,8%	+5,1%	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+11,8%	+8,6%	+18,3%	+1,9%	+0,6%	+4,3%	-1,9 pt	-0,6 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes	+37,4%	+32,8%	+43,7%	-1,0%	-2,9%	+1,7%	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (3)	+4,3%	+3,1%	+7,0%	+2,7%	+1,6%	+5,4%	-2,6 pt	-0,9 pt
Laboratoires (4)	+5,9%	+0,8%	+11,7%	-3,1%	-5,9%	-0,0%	-76,9 pt	-31,9 pt
Frais de transports	+11,2%	+7,8%	+15,8%	-0,2%	-2,4%	+2,8%	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	-7,9%	-9,0%	-7,6%	+5,2%	-0,6%	+6,5%	0,0 pt	0,0 pt
- IJ maladie	-15,3%	-15,2%	-15,3%	+6,1%	-0,9%	+7,6%	0,0 pt	0,0 pt
- IJ ATMP	+7,7%	+3,0%	+8,7%	+3,8%	-0,1%	+4,7%	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+18,7%	+5,8%	+38,5%	+2,4%	-2,1%	+8,7%	-1,2 pt	-0,4 pt
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+6,1%</b>	<b>+4,6%</b>	<b>+7,9%</b>	<b>+2,5%</b>	<b>+1,2%</b>	<b>+4,1%</b>	<b>-2,3 pt</b>	<b>-1,2 pt</b>
Médicaments :	+4,6%	+3,3%	+6,1%	+2,5%	+1,2%	+3,9%	-3,0 pt	-1,7 pt
- Médicaments délivrés en ville (5)	+3,9%	+2,3%	+5,9%	+2,3%	+0,8%	+4,1%	-3,3 pt	-1,8 pt
- Médicaments rétrocédés	+11,5%	+15,6%	+7,7%	+4,3%	+6,2%	+2,4%	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+10,5%	+8,1%	+14,0%	+2,5%	+1,1%	+4,7%	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination, délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement , consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement , consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : acte de vaccination, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(4) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

NB : s'agissant des IJ maladie ainsi que des masseurs-kinés, la distinction des remboursements spécifiques covid requiert des travaux complémentaires et sera faite ultérieurement